

LES **AVANTAGES**
D'UNE GOUVERNANCE
EN SANTÉ ET EN MIEUX-ÊTRE
PAR ET POUR
LES PREMIÈRES NATIONS



AGIR ENSEMBLE
POUR UN AVENIR MEILLEUR



POURQUOI UNE GOUVERNANCE EN SANTÉ ET EN MIEUX-ÊTRE PAR ET POUR LES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC ?

**PARCE QUE NOUS SOMMES
LES MIEUX PLACÉES POUR
DÉFINIR NOS BESOINS,
COMPRENDRE NOS ENJEUX
ET PRENDRE DES DÉCISIONS
QUI NOUS CONCERNENT.**

**PARCE QUE LA STRUCTURE DE
GOUVERNANCE ACTUELLE EN
SANTÉ ET EN SERVICES SOCIAUX
NE PERMET PAS DE RÉPONDRE
À NOS BESOINS.**



PARCE QUE LES PROGRAMMES
QUI NOUS SONT DESTINÉS
NE TIENNENT PAS COMPTE
DE NOS CULTURES, DE NOS
LANGUES, DE NOS VALEURS ET
DE NOTRE VISION HOLISTIQUE DU
MIEUX-ÊTRE.

PARCE QUE NOS MEMBRES ONT
LE DROIT D'AVOIR ACCÈS,
SANS AUCUNE DISCRIMINATION,
À TOUS LES SERVICES
SOCIAUX ET DE SANTÉ DONT
ILS ONT BESOIN.

PARCE QUE NOUS DEVONS
CESSER DE LAISSER LES
INSTANCES GOUVERNEMENTALES
PRENDRE DES DÉCISIONS
À NOTRE PLACE.

PARCE QU'IL EST TEMPS
DE SE RÉAPPROPRIER ET
DE PRENDRE EN CHARGE
LES RESPONSABILITÉS QUI
NOUS ONT ÉTÉ ENLEVÉES.

PARCE QU'UNE MEILLEURE
GOUVERNANCE LOCALE ET
RÉGIONALE EN SANTÉ ET
EN SERVICES SOCIAUX
PEUT AMÉLIORER RAPIDEMENT
LE MIEUX-ÊTRE DE
NOS POPULATIONS.

PARCE QU'ENSEMBLE, NOUS
POUVONS AGIR CONCRÈTEMENT
POUR GÉNÉRER DES
CHANGEMENTS IMPORTANTS
POUR LE BÉNÉFICE, À LONG
TERME, DES GÉNÉRATIONS
À VENIR.

POUR L'ENSEMBLE DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC, UN NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE EFFECTIVE EN SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE, C'EST:

PRISE DE DÉCISIONS

La mise en place d'une **structure de fonctionnement holistique et collaborative** qui place **les communautés et les organisations** des Premières Nations **au cœur des décisions**.

AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS

La **réappropriation des responsabilités** en santé et en mieux-être, de plus grands **pouvoirs collectifs** et une **plus grande autonomie à l'échelle locale**.

POUVOIR D'AGIR

La possibilité **d'établir nos propres priorités, de participer à l'élaboration de programmes et d'offrir des services** qui respectent nos droits et qui tiennent compte de nos cultures, de **nos langues, de nos réalités et de nos valeurs** afin de répondre aux besoins réels de nos populations.

À L'AUBE DE LA VALIDATION D'UN NOUVEAU MODÈLE REPRÉSENTATIF DES BESOINS ET DE LA VISION DE L'ENSEMBLE DES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC, L'ENGAGEMENT DE TOUS LES ACTEURS ET LA MOBILISATION COLLECTIVE SONT ESSENTIELS.

LES HUIT RETOMBÉES ET CHANGEMENTS PRINCIPAUX QUE LE NOUVEAU MODÈLE DE GOUVERNANCE PERMETTRA D'ENGENDRER

1 RECONNAISSANCE DE NOS COMPÉTENCES ET DE NOTRE CAPACITÉ À NOUS AUTOGOUVERNER

- Réappropriation et prise en charge des responsabilités en santé et en mieux-être.
- Plus grands pouvoirs collectifs et plus grande autonomie à l'échelle locale.
- Respect de l'autonomie et des décisions des Premières Nations.

2 PARTICIPATION ACTIVE ET LIBERTÉ D'AGIR

- Approche de planification globale et intégrée en santé et en mieux-être à l'échelle locale et régionale.
- Autonomie locale dans la gestion du financement et la prestation de services.
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux et régionaux.

3 SOUTIEN DES AUTORITÉS LOCALES PAR UNE INSTANCE RÉGIONALE

- Soutien des efforts collectifs et locaux d'amélioration de la santé et du mieux-être.
- Force du nombre et approche collective au profit de l'ensemble des Premières Nations au Québec.

4 SERVICES ADAPTÉS, DE MEILLEURE QUALITÉ ET PLUS ACCESSIBLES

- Planification holistique répondant aux besoins réels et prioritaires de la population.
- Continuum de services efficace et stable.

5 FINANCEMENT PLUS SOUPLE

- Recrutement, embauche, formation et rétention de professionnels qualifiés et diversifiés.

6 VALORISATION DE NOS PRATIQUES CULTURELLES ET TRADITIONNELLES

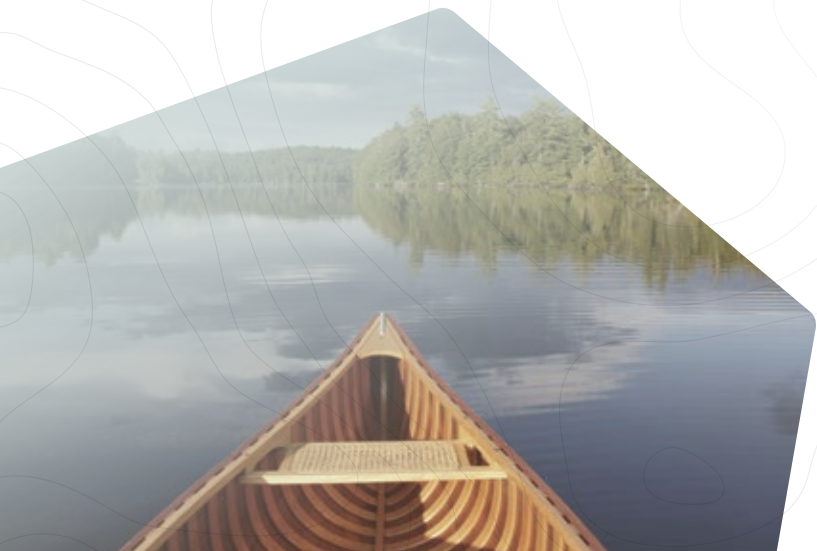
- Programmes et services adaptés à nos réalités, à nos besoins, à nos cultures et à nos langues.
- Reconnaissance et utilisation des savoirs traditionnels.

7 PLUS GRAND CONTRÔLE SUR LES DONNÉES ET L'INFORMATION

- Accès à l'information nécessaire pour établir les priorités locales et régionales.
- Meilleur portrait des besoins en santé et en mieux-être.
- Gestion optimale et utilisation adéquate des données.

8 AMÉLIORATION DE LA SANTÉ GLOBALE ET DU MIEUX-ÊTRE DE LA POPULATION

- Services de meilleure qualité adaptés aux réalités et aux besoins locaux et régionaux.
- Meilleure utilisation des services par la population.
- Accès aux services spécialisés et requis pour l'ensemble des Premières Nations.



QUELQUES EXEMPLES DE CE QUE POURRAIT PERMETTRE LE MODÈLE DE GOUVERNANCE EFFECTIVE EN SANTÉ ET EN SERVICES SOCIAUX SUR LES PLANS LOCAL ET RÉGIONAL

1 PRESTATION DE SOINS SUR LE TERRITOIRE ET UTILISATION DE LA MÉDECINE TRADITIONNELLE.

2 DÉCLOISONNEMENT ET PLANIFICATION INTÉGRÉE DES SERVICES.

3 FORMATION DU PERSONNEL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES CULTURELLES.

4 ATTRIBUTION DE FINANCEMENT EN FONCTION DES BESOINS PRIORITAIRES.

5 PLUS GRANDE FLEXIBILITÉ POUR METTRE EN PLACE DES MÉCANISMES ET DES STRATÉGIES FAVORISANT L'EMBAUCHE ET LE MAINTIEN EN POSTE DU PERSONNEL.

6 REDDITION DE COMPTES BASÉE SUR LES OBJECTIFS DE SANTÉ À ATTEINDRE ET NON SUR LES DÉPENSES PAR PROGRAMME.

7 MISE EN PLACE DE MÉCANISMES D'ACCÈS AUX DONNÉES SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DES MEMBRES.

8 PARTAGE D'ÉQUIPEMENT, DE COMPÉTENCES ET DE RESSOURCES HUMAINES ENTRE LES DIFFÉRENTES COMMUNAUTÉS POUR ACCROÎTRE L'OFFRE DE SERVICES.

9 CRÉATION DE CLINIQUES MOBILES.

10 ÉLABORATION D'UN CADRE DE RÉFÉRENCE RÉGIONAL EN SANTÉ ET EN MIEUX-ÊTRE SELON LA CONCEPTION DE LA ROUE DE MÉDECINE.

11 FORMATION D'UNE ÉQUIPE TECHNIQUE POUR SOUTENIR LA PLANIFICATION LOCALE.

12 MISE EN PLACE D'AGENTS DE LIAISON ET DE FORMATEURS MOBILES RÉGIONAUX.

13 SERVICE-CONSEIL RÉGIONAL POUR LES ENJEUX JURIDIQUES TOUCHANT L'ENSEMBLE DES COMMUNAUTÉS.

14 PARTENARIATS AVEC LA PROVINCE POUR ASSURER L'ACCÈS AUX SERVICES.



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR

Photos : Marc Tremblay

